

# O FIL DE L'INFO CLONAS N°243 JUILLET AOÛT 2023



## Coordonnées

**Site internet** : <https://www.clonas.fr>

**Application smartphone** « Clonas sur Varez » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

**Panneau Pocket** L'application fonctionne sur smartphone, à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone).

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.  
[commune@clonas.fr](mailto:commune@clonas.fr) ou [accueil@clonas.fr](mailto:accueil@clonas.fr)

## Horaires :

**Mairie** : De 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi  
Et de 13 h 30 à 18 h le vendredi

**Agence postale** : De 8 h à 11 h 30 et de 14h00 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 8 h à 10 h 45 les mercredis

Vacances scolaires : l'agence postale est fermée les après midi

## Dates à retenir

- **Tennis Padel Clonas**: Début du tournoi le **28 août**

## O FIL DE L'INFO MAIRIE

### **Urbanisme**

#### Rappels :

- ❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire (**PC**)

#### Nota-bene :

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m (mur à 0.80m + grille ou claustra 1.20m)
- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) est interdit
- ❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie pour :  
Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux

photovoltaïques, changement d'huisseries et modification d'ouvertures.

- Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m<sup>2</sup>
- Construction d'extensions de moins de 40 m<sup>2</sup>
- ❖ Il est obligatoire de déposer un **permis de construire (PC)** en mairie pour :
  - Construction d'annexes de plus de 20 m<sup>2</sup>
  - Construction d'extensions de plus de 40 m<sup>2</sup>

**Pensez à déposer vos dossiers en dématérialisé sur le site :**

<https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/permis-de-construire-et-urbanisme>

- ❖ Votre projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme : **il doit cependant respecter les règles d'urbanisme du PLU en vigueur**. Celui-ci est consultable en mairie ou sur le site internet **www.clonas.fr**

*Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER*

#### ❖ Permis de construire :

**MOREL D.** : 10 Rue du 14 juillet. AH 666  
Agrandissement abri de voiture existant  
*Accord positif du 16/06/2023*

#### ❖ Déclaration préalable :

**CHORON C.** : 4 Rue des Liètres. AH 280  
Installation panneaux photovoltaïques  
*Accord tacite du 12/06/2023*

#### ❖ Certificat Urbanisme Opérationnel :

**CHAMODON J.** : 20 Rte de la pêche. AD 936  
Projet : détachement d'un lot à bâtir  
*Non réalisable 26/05/2023*

#### ❖ Certificat Urbanisme Informatif :

**Indivision BIROT.** : Cumer. AB 238 – AB 96  
Simple information  
*Arrêté du 28/06/2023*

**Indivision BIROT.** : Les Bourrassonnes. AK 244 – AK 247  
Simple information  
*Arrêté du 28/06/2023*

**Indivision BIROT.** : Grand Champ. AI 10 – AI 12  
Simple information  
*Arrêté du 28/06/2023*

**Indivision BIROT.** : Le Village. AH 95  
Simple information  
*Arrêté du 28/06/2023*

## Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet & août 2007**, doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire**, afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

## Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage du bac jaune se fera :

- **Judi 13 juillet 2023 (\*)**
- **Vendredi 28 juillet 2023**
- **Vendredi 11 août 2023**
- **Vendredi 25 août 2023**



(\*) même jour pour le bac vert bien entendu.

Pour tout problème concernant les bacs, contacter les « Ambassadeurs du Tri » de la CCEBER :

Tél : 04 74 29 31 15

Email : [ambassadeur@entre-bievreethone.fr](mailto:ambassadeur@entre-bievreethone.fr)

## Congés d'été mairie

Votre mairie sera fermée :

- **Du lundi 17 juillet au vendredi 4 août inclus.**

En dehors de cette période, elle reste ouverte aux horaires habituels.

## Agence postale

L'agence postale sera fermée pour congés du :

- **Lundi 17 juillet au vendredi 4 août inclus**

En dehors de cette période elle sera ouverte aux horaires des vacances scolaires du 10 juillet au 4 septembre

## Congés de la médiathèque

La médiathèque sera fermée du

- **Lundi 10 juillet au mardi 1<sup>er</sup> août 2023 inclus.**

En dehors de cette période, elle reste ouverte aux jours et heures habituelles mais **fermée les samedis.**

## Mutuelle communale

La prochaine permanence aura lieu **le 14 septembre**

## Environnement sonore

« *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit* ».

Cela concerne notamment :

- Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif
- Les animaux domestiques en général et les chiens en particulier
- Les travaux de bricolage et de jardinage
- La musique

Horaires autorisés :

- ✓ Les jours ouvrables : **8h30 - 12h et 14h - 19h30**
- ✓ Les samedis : **9h - 12h et 15h - 19h**
- ✓ Les dimanches et jours fériés : **10h - 12h**

Pendant l'été, adoptons des règles de savoir vivre ensemble : piscine, musique ... « *Je pense au bien-être de chacun, je respecte les horaires et je baisse le son* ».

## Recrutements vacataires

Le Service de Gestion Comptable de Roussillon, **SGC**, recrute un ou plusieurs vacataires (contrat d'un mois), à partir du 15 juillet 2023 pour l'aider dans les tâches administratives et comptables.

Si vous êtes intéressé et disponible, nous vous invitons à déposer votre CV et votre lettre de motivation :

Au guichet du SGC DE ROUSSILLON 1 place de la république

Ou à nous adresser ces derniers par mail à l'adresse suivante : [sgc.roussillon@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.roussillon@dgfip.finances.gouv.fr)

*Aucune expérience n'est exigée mais vous serez soumis aux règles déontologiques des Finances Publiques dont le secret professionnel.*

## Moustique tigre tous concernés

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte. Il évolue ensuite dans **un périmètre de 150 mètres** autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément **né à proximité** : dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Vous trouverez dans le dépliant joint toutes les infos pour lutter contre les nuisances liées à cet insecte

### **Ambrosie chacun peut agir**

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.



**Comment reconnaître la plante d'ambrosie ?** Feuilles découpées, du même vert clair sur les deux faces ne dégageant aucune odeur quand on les frotte

**Que faire si j'en vois ?** Sur ma propriété je l'arrache ! Hors de ma propriété ou sur un terrain public s'il y a quelques plants je les arrache, si la zone est infectée je la signale en mairie ou sur [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) ou sur l'application mobile **Signalement Ambrosie**

**Il faut avant tout empêcher l'apparition de l'ambrosie. Pour éviter de disperser des graines et empêcher la pousse de cette plante, il faut limiter les déplacements de terre et mettre en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche.**

### **Commerces**

#### **Bar (des sports) VAREZE :**

Anne-Sophie, Alain et Valentin vous accueilleront au VAREZE (ancien Bar des Sports) à compter du

**Samedi 8 juillet 2023**

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

**Mardi, mercredi, jeudi : 6h30-13h00 / 15h00-19h00**

**Vendredi : 6h30-13h00/15h00-20h00**

**Samedi : 7h00-13h00/15h00-20h00**

**Dimanche : 7h00-17h00**

**Le jour de fermeture sera le lundi.**

Les activités resteront identiques mis à part la presse (uniquement les quotidiens Dauphiné, Progrès et l'hebdomadaire Réveil du Vivarais).

D'autres activités viendront en complément : Amigo (nouveau jeu interactif FDJ), retransmission des événements sportifs, petite papeterie, cadeaux, et autres à découvrir à compter du samedi 8 juillet.

[www.clonas.fr](http://www.clonas.fr)

**Boulangerie** : la date d'arrêt de l'activité est fixée au jeudi 13 Juillet, date de la dernière fournée.

La boulangerie sera ouverte jusqu'à 12h00 le 13/07/2023.

Un bon de commande pour cette dernière fournée est disponible en magasin pour les pains spéciaux certifiés bio.

### **O'FIL DE L'INFO CCEBER**

#### **Permanences de l'Architecte Conseil CAUE**

Un Architecte pour vous conseiller ...

Des permanences gratuites d'architecte sont proposées pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation afin de mieux adapter la construction à son terrain, d'optimiser son insertion sur le site, sa qualité architecturale... au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (CCEBER) à Saint-Maurice-l'Exil (Rue du 19 mars 1962)

#### **Prochaines permanences :**

- Vendredi 21 juillet 2023
- Vendredi 28 juillet 2023
- Vendredi 4 août 2023
- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023
- Vendredi 8 septembre 2023



#### **PLUi participez à son élaboration**

La communauté de communes EBER s'est engagée dans l'élaboration de son PLUi. La concertation du public est un des éléments clé dans l'élaboration du PLUi, la mise en œuvre du PLUi offrira des moments d'échanges avec les habitants.

Depuis le début de la procédure, **un cahier de concertation est mis à disposition des habitants à l'accueil de la mairie.** Depuis le 19 juin vous êtes invités à participer au PLUi en répondant à un questionnaire et en cartographiant vos idées en ligne sur le site de EBER :

<https://www.entre-bievreethrone.fr/projets-et-actions/amenagement-du-territoire/plui>

Des questionnaires format papier sont à votre disposition à l'accueil de la mairie

#### **Sortir cet été**

De nombreuses propositions de sorties vous sont offertes par l'office de tourisme :

<https://tourisme.entre-bievreethrone.fr/agenda-tourisme>

## **Randonnée du mois**

### **Autour de Bellegarde-Poussieu.**

**Dimanche 9 juillet – RDV à 9h15**

Circuit pédestre de 16,7 km La font du loup, la chèvrerie accompagné par un guide-randonneur

### **Autour de Ville-sous-Anjou**

**Dimanche 13 août – RDV à 9h15**

Circuit pédestre de 16,8 km accompagné par un guide randonneur, autour de Ville-sous-Anjou et de la Chapelle de Terre-Basse.

**Pour chacune de ces 2 randonnées :**

- Pensez à votre pique-nique.
- Le point de départ vous sera communiqué lors de votre inscription

Renseignement et inscription :

En ligne : [tourisme.entre-bievreethrone.fr](http://tourisme.entre-bievreethrone.fr)

04 74 86 72 07 ou [tourisme@entre-bievreethrone.fr](mailto:tourisme@entre-bievreethrone.fr)

## **Cinéma en plein air**

La CCEBER en partenariat avec les communes et les centres sociaux vous propose du 16/06 au 25/08 des séances de ciné en plein air. Gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous à la tombée de la nuit !

Pour découvrir l'ensemble des séances sur le territoire EBER, rendez-vous sur le site [www.entre-bievreethrone.fr](http://www.entre-bievreethrone.fr), rubrique actualités

## **O FIL DES ASSOCIATIONS**

### **Tennis Padel Clonas**

#### **Tournoi international Hommes et Dames**

**27<sup>ème</sup> tournoi open de tennis**

**Du 28 août au 17 septembre 2023**

Matchs dès 17h30 en semaine et toute la journée les week-ends.

#### **Saison 2023/24 :**

##### **Entraînements Tennis et Padel**

Jeunes : Tennis dès 4 ans (nés en 2019 et avant) et Padel dès 7 ans (nés en 2016)

Adultes : tous niveaux, en soirée et le Tennis Mouv' (entretien physique en musique, essai gratuit).

##### ➤ **Initiations gratuites**

**Mercredi 6 septembre 2023 (Tennis de 4 à 11 ans)**  
de 15h à 16h : pour les 4/5/6 ans (2019/2018/2017)  
de 16h15 à 17h15 : pour les 7 à 11 ans (dès 2016)

**Mercredi 6 septembre 2023 (Padel de 7 à 14 ans)**  
de 15h à 16h : pour les 7-10 ans (dès 2016)  
de 16h à 17h : pour les 11 à 14 ans (dès 2012)

**Inscription obligatoire avant le 3 septembre** en contactant Ludivine CORTOT

[ludicortot1@gmail.com](mailto:ludicortot1@gmail.com) ou au 06 83 00 94 52

##### ➤ **Nouvelles inscriptions jeunes et adultes pour entraînements**

**Vendredi 8 septembre 3 De 18h à 19h30**

Renseignements Ludivine CORTOT.

## **Janus**

Les JEP 2023 se dérouleront les **samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023** de 14h00 à 18h00 à la Villa de Licinius. Entrée libre et gratuite.

### **Thème 2023 patrimoine vivant**

Visite en continu de la Villa et du jardin romain.  
Atelier pour enfants : écritures antiques et modernes. Animation : Escape Game  
Exposition-vente de poteries sigillées contemporaines de Jean-Jacques GENTIL .

## **Gym Clonas**

La saison se termine. Merci à nos adhérents(tes) pour leur fidélité et enthousiasme.

Nous remercions également Michèle Longean pour son investissement durant toutes ses années et accueillons Audrey Treppoz notre nouvelle présidente.

Des nouveautés pour la rentrée (nouvelle animatrice, quelques modifications d'horaires).

Restez connectés sur notre page facebook .

Nos tarifs restent inchangés : Gym (pour tous les cours) 120 €, Pilates 150€, Gym+pilates 200€.

Contact : [gym.clonas1@gmail.com/06.26.74.58.62](mailto:gym.clonas1@gmail.com/06.26.74.58.62)

Reprise des cours le 11 septembre.

## **Comité des fêtes**

### **Assemblée Générale**

**Vendredi 22 septembre 2023 à 19h30**

Au foyer communal

**Date à retenir : Vendredi 29 septembre :**

Soirée théâtre avec la pièce "Un instant d'éternité" proposée par **les Gones de Poquelin**

**Tarif : 10€ par adulte – gratuit pour les - de 15 ans.**

La fête de la musique organisée par **le comité des fêtes et le sou des écoles** a connu un franc succès. Un grand merci aux bénévoles des 2 associations et également à tous les Clonarins qui ont participé à cette soirée très festive.